



Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
MRC de Portneuf

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

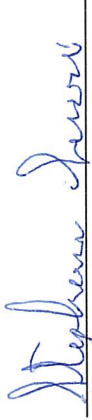
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 13 juillet 2026, le conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a adopté le projet de règlement suivant :
 - Un projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 315-26 modifiant le plan d'urbanisme numéro 182-14 afin d'agrandir l'affectation mixte* »;

Ce projet de règlement vise à agrandir, au plan d'urbanisme, l'affectation mixte à même une partie de l'affectation publique et institutionnelle. Cette modification vise plus particulièrement à attribuer une affectation mixte au lot 4 910 137, situé au 75, rue Principale, pour y permettre l'établissement d'un commerce de voisinage.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 10 août 2026 à 19 h 30 au centre communautaire situé au 80, rue Principale. Au cours de cette assemblée, ledit projet de règlement sera expliqué et le conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer;
3. Le projet de règlement détaillé peut être consulté sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://sca.quebec/> Toute personne peut également obtenir une copie de ce projet de règlement en communiquant avec nous au 418-329-3304 au poste 101 ou par courriel à l'adresse suivante : direction@sca.quebec.

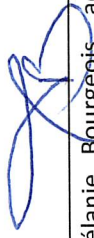
DONNÉ À SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, ce 24 JUILLET 2026.


Stéphane Genois, directeur général
et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir publié le 24 juillet 2026 et affiché le présent avis public aux endroits ordinaires le 24 juillet 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.


Mélanie Bourgeois, adjointe à la direction et
assistante-greffière